

A l'attention des examinateurs COFREND

Paris, le 6 septembre 2016

Réf : CG-16-60

Objet : Information du CDEC sur la formation « examinateur » sessions 2017

Cher examinateur,

Etre examinateur dans le système de Certification et Qualification COFREND c'est bien sûr être reconnu pour ses compétences techniques, mais les examinateurs le savent bien, cette expertise, nécessaire, n'est pas la seule compétence utile lors des sessions d'examen.

Ainsi, dans le cadre de l'application de la procédure COFREND « gestion du personnel affecté à la qualification et certification COFREND » et afin de permettre à chaque examinateur d'acquérir des outils pour faire face à des situations variées en cours d'examen, d'être le plus à l'aise possible dans la relation examinateur-candidats et d'échanger sur les enjeux de cette mission d'expert, la COFREND met en place une formation « examinateur ».

Thèmes abordés lors de la formation :

- Principes généraux de l'impartialité,
- Comportement et qualité de l'examinateur (savoir-être ; savoir-faire),
- Posture de l'examinateur.

Cette formation, d'une journée, est prise en charge par la COFREND ainsi que le repas du midi (hors coûts éventuels liés aux déplacements et à l'hébergement).

Elle est **optionnelle pour tous les niveaux 3 ayant déjà été, au moins une fois, examinateur** sur les cinq dernières années, elle devient **obligatoire pour toutes les autres personnes** souhaitant devenir examinateur.

Prérequis pour accéder à la formation :

- Etre niveau 3 COFREND, carte en cours de validité,
- Avoir suivi en tant qu'examineur stagiaire au minimum une session d'examen, tel que défini dans la procédure CER-PR-003.

A la suite de la formation la personne sera inscrite sur la liste des examinateurs.

Prochaines sessions de formation programmées à la COFREND :

- 3 février 2017
- 6 avril 2017.

L'inscription se fait par mail adressé à Marta CHEN : m.chen@cofrend.com.

Les sessions de formation sont organisées avec le CNAM, elles sont de 15 personnes maximum, les personnes souhaitant devenir examinateur sont prioritaires, cependant, même si elle est optionnelle pour tous ceux qui ont pratiqué, j'encourage tous les examinateurs à s'y inscrire afin de mieux appréhender les diverses situations rencontrées au cours de cette mission. D'autres sessions seront organisées en fonction des demandes.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma sincère considération.



Xavier LE GOFF
Responsable Certification et Qualité

Confédération Française pour les Essais Non Destructifs

1 rue Gaston Boissier – 75724 Paris cedex 15 – France
cofrend@cofrend.com – Tél : +33 (0)1 44 19 76 18 – Fax : +33 (0)1 30 16 24 54
www.cofrend.com

Association Loi 1901 – Code APE : 9499Z – Siret : 351 979 653 00026 – TVA : FR75 351 979 653

Member of

EFNDT
European Federation for
Non-Destructive Testing


COFRAC
ACCREDITATION
N° 4-007/96
PORTEE
DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR
CERTIFICATION
DE PERSONNES